COMMUNE DE SAINT PHILIBERT
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 056-215602335-20260303-2026_008-DE

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 9

L'an deux mille vingt-six le 27 février à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PHILIBERT, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de M. François LE COTILLEC, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 février 2026

PRÉSENTS : François LE COTILLEC - Philippe FLOHIC - Alain LAVACHERIE - Armelle LE FOURNIER - Georges ALBOUY- Marine BARDOU- Christina CARBONNET SUEUR- Anne Du BOISBAUDRY - Nathalie CHOQUIER GUILBAUD

ABSENTS : Rozenn ANTHOINE - Michèle BELLEGO

Secrétaire de séance : Marine BARDOU

DÉLIBÉRATION N° 2026_008 AVANCEMENT DE GRADES : CREATION POSTES ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Rapporteur : François Le Cotillec

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Adjoint administratif principal de 2ème classe : 100 %

Adjoint technique principal 1ère classe : 100 %

Il appartient ensuite à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination de l'agent inscrit au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2026.

Cette modification, préalable à la nomination, entraîne la suppression de l'emploi d'origine, et la création de l'emploi correspondant au grade d'avancement.

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L313-1

Le conseil, par un vote à l'unanimité :

Valide la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet à compter du 1er mars 2026 et la création d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à compter du 1er septembre 2026

Approuve la modification du tableau des emplois comme présenté ci-dessous ;
Dit que les crédits seront inscrits au budget ;

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 056-215602335-20260303-2026_008-DE

EMPLOIS PERMANENTS				
DIRECTION				
Attaché territorial	Attaché	TC	1	
SERVICES ADMINISTRATIFS				
Rédacteur territorial	Rédacteur Principal 2ème classe	TC	1	
Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal 2ème classe	TC	1	
Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif Principal 1ère classe	TC	1	
Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif Principal 2ème classe	TC	1	2
Adjoint administratif	Adjoint Administratif	TC	1	
Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal 2ème classe	TC	1	
Adjoint du patrimoine	Adjoint patrimoine Principal 1ère classe	TC	1	
SERVICES TECHNIQUES				
Technicien territorial	Technicien Principal 1ère classe	TC	1	
Technicien	Technicien territorial	TC	1	
Agent de maitrise territorial	Agent de maitrise principal	TC	1	
Adjoint technique territorial	Adjoint technique Principal 2ème classe	TC	1	
Agent de maitrise	Agent de maitrise	TC	1	
Adjoint technique territorial	Adjoint technique Principal 1ère classe	TC	1	2
Adjoint technique territorial	Adjoint technique Principal 2ème classe	TC	1	
Adjoint technique territorial	Adjoint technique Territorial	TC	1	
Adjoint technique territorial	Adjoint technique Territorial	TC	1	
Adjoint technique territorial	Adjoint technique Territorial	TC	1	
SERVICES ECOLE / RESTAURANT SCOLAIRE				
Adjoint d'animation territorial	Adjoint animation Principal 1ère classe (Créé au 01/12/2025)	TC	1	
Agent spécialisé des écoles maternelles	ATSEM principal 1ère classe	TC	1	
Adjoint technique territorial	Adjoint technique Principal 1ère classe	TC	1	
POLICE MUNICIPALE				
Agent de police principal	Brigadier-Chef Principal	TC	1	

Pour extrait conforme

La secrétaire de séance
Marine BARDOU

Le Maire,
François LE COTILLEC

MAIRIE de St PHILIBERT ★ 56 (Morbihan) ★

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)